



## POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

A l'attention de tout salarié pris en charge par le SMIT – *Mise à jour : 22 septembre 2023*

Le SMIT collecte et traite des informations concernant le salarié pris en charge par le SMIT en matière de santé sécurité au travail (ci-après « le Salarié »).

Si vous êtes l'une de ses personnes, vous êtes invités à prendre connaissance des modalités de traitement de vos informations, et de vos droits à ce sujet.

### Traitement de vos informations

#### *Responsable et finalités du traitement de vos informations*

Nous, le SMIT, collectons et traitons des données vous concernant pour,

- **Gérer les actions de santé au travail** à destination des salariés
- **Gérer les dossiers d'entreprise**, à savoir la réalisation d'actions et d'intervention en santé au travail
- **Conseiller** toute personne en matière de santé sécurité au travail

D'autres finalités peuvent nous conduire à traiter des informations vous concernant, telles que

- Pour vous accueillir lors de votre venue dans nos locaux
- Pour suivre votre prise en charge par nos équipes de santé
- Pour étudier une demande d'accès à votre dossier médical
- Pour examiner une réclamation ou une plainte dont vous nous saisissez
- Pour réaliser des statistiques sur notre activité
- Pour assurer la sécurité des locaux, des biens et des personnes
- Pour gérer une demande officielle d'une autorité publique ou judiciaire dûment reconnue
- Ou avec votre accord, pour mener une recherche, une étude ou une évaluation dans le domaine de la santé.

Nous sommes responsables du traitement de vos informations.

### Transparence

Cette Politique de protection des données personnelles (ci-après « la Politique ») a pour objectif de vous expliquer en toute transparence pour quelle(s) finalité(s) et comment nous traitons vos informations.

En complément, à chaque fois que nous vous demandons des informations au moyen d'un formulaire, nous y insérons une courte mention pour vous expliquer la finalité de notre demande ainsi que :

- Le fondement juridique de notre demande
- Les destinataires des informations demandées
- La durée de conservation de vos informations
- Si la fourniture des informations demandées présente un caractère obligatoire ou non
- La possibilité d'exercer un droit sur vos informations, et d'en savoir plus en consultant la présente Politique.

Si lors de votre visite, vous preniez connaissance d'un formulaire dépourvu de ce type de mention, n'hésitez pas à nous le faire savoir en utilisant les coordonnées précisées plus bas, dans la rubrique concernant vos droits.

## Fondement juridique

La collecte et le traitement de vos informations reposent toujours sur un fondement juridique.

Ainsi il peut, suivant les cas, être justifié par :

- Une **obligation légale**  
*Par exemple : la loi nous oblige à créer et à compléter votre dossier médical en santé au travail<sup>1</sup>*
- Un **intérêt légitime**, qui ne porte pas atteinte ni à vos droits ni à vos intérêts  
*Par exemple : nous pouvons justifier d'un intérêt légitime à assurer la sécurité de nos locaux, nos biens et des personnes*
- Une **mission d'intérêt public**  
*Par exemple : nos études, recherches et évaluations sur des données personnelles de santé se fondent sur une mission d'intérêt public.*

## Catégories d'informations traitées

Nous collectons des informations

- Directement auprès de vous, au moyen de formulaires,
- Ou indirectement, par l'intermédiaire de l'équipe de soins qui vous prend en charge

Les informations que nous traitons relèvent ou peuvent relever des catégories suivantes :

- **Identification** (*identité, coordonnées, numéro CAFAT, photographie*)
- **Caractéristiques personnelles** (*date et lieu de naissance, sexe, nationalité*)
- **Physiques** (*taille, poids, vision, audition*)
- **Vie personnelle** (*situation matrimoniale, composition du ménage, sports pratiqués*)
- **Vie professionnelle** (*fonction, études réalisées, fiche de poste, détails des types de travaux exercés*)
- **Santé** (*antécédents, examens et les résultats associés, pathologies ou événements associés, vaccins, taux de handicap, accidents de travail, arrêts de travail, médicaments consommés*)

Nous pouvons également collecter des informations concernant vos proches (*données relevant des caractéristiques personnelles*).

Nous traitons toutes ces informations au moyen de supports papier et/ou de logiciels informatiques.

Dans tous les cas, nous nous efforçons de ne collecter que les informations nécessaires à nos missions. À tout moment, nous vous informerons si certaines informations sont facultatives ou si leur fourniture est obligatoire par le biais d'astérisque au sein des formulaires concernés.

## Durées de conservation de vos informations

Le SMIT veille à conserver vos informations pendant des durées limitées et nécessaires à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

De façon générale, nous conservons vos informations

- Soit pendant une **durée qui est fixée par un texte juridique**  
*Par exemple : lorsque vous avez été exposés à des agents biologiques, vos informations de santé sont conservées pendant 10 ans à compter de la cessation de l'exposition, en application du code du travail*
- Soit pendant une durée qui correspond au **délai pendant lequel nous pouvons voir notre responsabilité engagée**  
*Par exemple : vos informations de santé (dossier médical de santé au travail) sont conservées jusqu'à 50 ans, ce qui correspond au délai de prise en charge des maladies professionnelles dans le cas des cancérogènes.*

<sup>1</sup> Délibération n°50/CP du 10 mai 1989 relative à la médecine du travail, les articles Lp. 261-1 et suivants du code du travail et les articles correspondants du code de la santé publique applicables à la Nouvelle-Calédonie

- Soit pendant une **durée qui fait l'objet de recommandations professionnelles, ou qui apparaît légitime** au regard de la finalité poursuivie

*Par exemple : les images des dispositifs de vidéosurveillance ne sont pas conservées au-delà d'un mois, sauf dans certains cas où le délai peut être prolongé notamment en cas d'enquête judiciaire.*

## Destinataires de vos informations

Par principe seuls les professionnels qui vous prennent en charge ont accès ou peuvent partager des informations relatives à votre santé, dans le respect du **secret professionnel et dans la limite des informations dont ils ont besoin** pour la coordination ou le suivi médical en santé au travail.

Certains professionnels en dehors du SMIT peuvent être destinataires de vos informations de santé, si nécessaire et dans la limite de ce qui est nécessaire à votre prise en charge et votre suivi : le médecin « de ville » qui vous suit.

Vous avez toujours le **droit de vous opposer** à ce que des informations vous concernant soient communiquées à un professionnel en particulier.

Par exception la communication de vos informations de santé à d'autres personnes que celles qui vous prennent en charge est possible dans les cas suivants :

- **Si vous en faites la demande** : votre dossier peut être communiqué à **tout médecin de votre choix**
- **Si vous êtes placé sous une mesure de tutelle** : votre dossier peut être communiqué à  **votre tuteur**
- **En cas de décès, et sauf opposition de votre vivant** : vos ayants droits peuvent demander la communication d'informations vous concernant, sous certaines conditions.

Par ailleurs, certaines de vos informations doivent ou peuvent être communiquées, dans certains cas et dans la limite de leurs attributions :

- **Aux autorités judiciaires (police nationale, gendarmerie)**, dans le cadre d'une réquisition judiciaire.

Certaines de vos informations peuvent aussi être accessibles à des **sous-traitants du SMIT** lorsqu'ils exécutent leur prestation : c'est le cas de nos prestataires assurant la maintenance de nos logiciels métiers, ou encore de notre prestataire en charge de notre archivage. Nous leur imposons des clauses contractuelles et des mesures de sécurité très strictes, pour garantir la confidentialité de vos informations.

Enfin il est possible que des informations de votre dossier puissent faire l'objet d'une **recherche, d'une étude ou d'une évaluation dans le domaine de la santé** faisant intervenir d'autres professionnels que ceux travaillant habituellement au SMIT. Dans ce cas, le SMIT veille notamment à ce que la méthodologie de la recherche garantisse la confidentialité de vos informations, et à ce que soyez individuellement informé du projet de recherche de manière à pouvoir, si vous le souhaitez, vous y opposer.

## Vos droits

Vous bénéficiez des droits suivants :

- le **droit d'obtenir des précisions** sur le traitement de vos informations par le SMIT,
- le **droit d'accéder** à vos informations, que vous pouvez exercer directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix,
- le **droit de rectifier** vos informations, lorsque ces dernières sont inexactes ou incomplètes,
- le **droit de limiter l'usage ou l'accès à vos informations**, lorsque vous contestez leur exactitude,
- le **droit de vous opposer** à un partage d'informations (avec un professionnel identifié, vos ayants droits, etc.) ainsi qu'au traitement informatique de vos informations à condition de faire valoir un motif légitime à l'appui de votre demande<sup>2</sup>,

<sup>2</sup> Sauf dans le cas d'un projet de recherche, d'étude ou d'évaluation : dans ce cas, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos informations sans avoir à justifier votre choix.

- le **droit de donner des directives au SMIT** concernant le sort de vos informations en cas de décès.

Lorsque vous êtes placé sous une mesure de tutelle, seul votre représentant légal (parent, tuteur) peut exercer ces droits.

**Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter notre Délégué à la Protection des Données, par email à [dpo@smit.nc](mailto:dpo@smit.nc) ou par courrier à l'adresse postale du SMIT, à l'attention de son Délégué à la Protection des Données.**

A cette occasion, il est important de préciser votre demande, et en particulier la nature du droit que vous voulez exercer.

Lors de l'instruction de votre demande, un justificatif de votre identité pourra vous être réclamé.

**Le fait d'exercer un droit n'aura aucun impact sur votre prise en charge.**

Dans l'hypothèse où les suites données ne vous conviendraient pas, vous pouvez introduire une **réclamation (plainte)** auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site Internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par voie postale à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la CNIL pour trouver davantage d'informations sur la nature et l'étendue de vos droits (<https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>).